



Déclaration liminaire du CTA du 28 janvier 2019

Madame la Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CTA,

Le sens de l'engagement syndical est souvent questionné à l'aune des combats que nous avons à mener. De l'aide que nous pouvons apporter à un collègue, à la défense d'une fermeture de classe ou de postes dans un établissement, en passant par la défense de territoires comme le Limousin, nous n'avons de cesse d'agir dans l'intérêt de nos collègues, de nos élèves mais aussi de nos concitoyen.nes. C'est bien dans ces actions, petites ou grandes, que réside **le sens de l'engagement syndical** qui nous anime au quotidien. Quand après plusieurs mois de **défense de notre académie**, nous apprenons que les Rectorats seront maintenus dans leur périmètre avec la présence d'une Rectrice ou d'un Recteur, nous ne pouvons que nous en réjouir tant nous jugeons vitale cette présence pour nos territoires. Ce long combat aura été l'occasion pour l'UNSA Education de rappeler l'expertise et les compétences de nos collègues, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, sans jamais monter les territoires les uns contre les autres mais en ramenant Limoges à égalité avec Poitiers et Bordeaux. Lors des différentes démarches que nous avons accomplies, nous avons bien compris au regard des nombreux soutiens reçus que la problématique de l'avenir du Rectorat de Limoges allait au-delà du champ de l'Education nationale. Nous sommes donc heureux d'apprendre que le scénario du pire s'éloigne. A ce titre, nous nous félicitons que notre engagement de tout un territoire ait conduit à cette décision. Il y a lieu de rester vigilant quant à la mise en œuvre. Toutefois, il s'agit bien d'une avancée importante pour notre territoire pour lequel il est plus que nécessaire d'enrayer une spirale de déclassement qui nous a été imposée. D'autres perspectives, d'autres ambitions doivent pouvoir s'ouvrir pour l'avenir de nos concitoyennes et concitoyens.

En effet, nous devons proposer une politique éducative ambitieuse sur tous les territoires pour nos plus jeunes générations. Sans équivoque, cela passe clairement par des moyens suffisants au regard des réalités de nos écoles, de nos collèges, de nos SEGPA, de nos lycées mais aussi des politiques d'inclusion.

Retirer 58 postes dans le second degré et 8 postes d'administratifs dans notre académie est le signe d'un manque d'ambition clair de la part de notre ministère dont les conséquences seront réelles à la rentrée. 8h de moins dans chaque SEGPA de notre académie va conduire nos collègues à ne plus pouvoir proposer de demi-groupes en atelier 4^{ème} et 3^{ème} et ainsi dégrader les conditions d'enseignement et d'orientation des jeunes les plus en difficulté. Il s'agit là d'un des principaux

points d'achoppement de cette carte scolaire. De même, en lycée professionnel, nous évoquerons un cas très concret, celui du lycée Lavoisier. Avec une DGH en baisse de 10%, trois postes sont menacés. Les dédoublements ne pourront plus se faire et les groupes en atelier vont atteindre près de 19 élèves. Ce sont bien les conditions d'encadrement et de sécurité qui sont ici questionnées. Nous soutenons donc l'action des collègues de cet établissement. Si cette situation est remarquable, elle n'est pour autant pas isolée. La situation est alarmante dans d'autres établissements : Gay Lussac, Vaillant, Darnet, Eluard mais aussi dans des petits collèges ruraux. Les inquiétudes de nos collègues sont donc fondées et légitimes. Nous l'avons dit la semaine dernière et nous le réaffirmons cette carte scolaire est marquée sous le sceau de l'indigence.

Malheureusement, le constat est le même dans **le premier degré**. Trois suppressions en Creuse, cinq suppressions en Corrèze sont de bien mauvaises nouvelles pour ces départements dont la forte ruralité impose des moyens. En Haute-Vienne, malgré la présence de huit postes et une baisse démographique, l'écart à la moyenne ne diminue pas. A ce jour, ce sont 32 écoles qui sont menacées par une fermeture. Si toutes ne se réaliseront pas, nous faisons le constat que 80% des écoles menacées sont en milieu rural. Il y a lieu de s'inquiéter quant au message envoyé à nos concitoyen.nes vivant en ruralité. Symboliquement, fermer une classe dans un village est un très mauvais signal, très inflammable dans le contexte actuel. De même, nous condamnons fermement le fait que la DSDEN de Haute-Vienne ne souhaite pas compter les élèves de moins de trois ans dans les écoles en ZRR. Cela nie la volonté affichée par l'académie de soutenir la scolarisation dès le plus jeune âge. En Haute-Vienne, nos collègues ont fait le choix d'un départ à la grève. Il se fera mardi 5 février et nous y défendrons des moyens pour une école publique ambitieuse que l'on vive en ville ou à la campagne. C'est aussi ça le sens de l'engagement syndical.

Enfin, l'administration propose la mise en place d'un protocole académique de rémunération des AESH. S'il comporte quelques maigres avancées, nous ne pouvons nous en satisfaire car il maintient nos collègues dans la précarité. Aujourd'hui, il y a donc urgence à créer **un statut d'AESH** et à augmenter réellement les quotités travaillées, à la fois pour sortir nos collègues de la précarité mais aussi pour améliorer les conditions d'inclusion. Nous participerons donc à la mobilisation intersyndicale du 6 février tant cette cause nous paraît juste et urgente.

Vive l'école publique !